



UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP  
FACULTE DES SCIENCES ET TECHNIQUES



INSTITUT SUPERIEUR D'AGRICULTURE ET  
ENTREPRENARIAT

## TEST D'ENTREE A L'ISAE

L'Institut Supérieur d'Agriculture et d'Entrepreneuriat (ISAE) lance, pour l'année universitaire 2020-2021, un appel à candidature pour le recrutement d'étudiants dans les offres de formation suivantes :

- ✓ **DIPLÔME UNIVERSITAIRE EN HORTICULTURE (DUH)**
- ✓ **LICENCE EN AGRICULTURE ECOLOGIQUE ET BIOLOGIQUE (LAEB)**

### 1. TEST D'ENTREE

Le test d'entrée initialement prévu le **Mardi 17 Novembre 2020** est reporté au **lundi 30 novembre 2020 à 9 heures à l'Amphi 6** de la Faculté des Sciences et Techniques.

### 2. CONDITIONS A REMPLIR

#### 2.1. POUR LE DIPLOME UNIVERSITAIRE EN HORTICULTURE (BAC +2)

Etre titulaire du Bac Séries S1, S2, S3, S4, S5 ou L2 ou tout autre diplôme jugé équivalent.

#### 2.2. POUR LA LICENCE EN AGRICULTURE ECOLOGIQUE ET BIOLOGIQUE (BAC + 3)

Etre titulaires au moins du BAC + 2 (ou Bac + 1 sous réserve de valider la L2), du DUES, du DUT, du BTS, de la Licence 2 en Sciences Biologiques ou Agronomiques ou tout autre diplôme jugé équivalent.

### 3. DOSSIER DE CANDIDATURE

- Demande manuscrite adressée au Directeur de l'ISAE précisant la formation choisie
- Curriculum vitae (CV)
- Photocopie légalisée du Diplôme (ou Attestation Provisoire) du Baccalauréat
- Photocopies légalisées des autres diplômes
- Photocopies légalisées des relevés de notes du bac (pour le niveau DU), de la L1 et L2 ou de la L1 pour ceux qui déposent sous réserve (pour le niveau Licence)
- Photocopie légalisée de la carte nationale d'identité

### 4. DEPOT DU DOSSIER

Le dossier complet de candidature doit être déposé auprès du Secrétariat de l'ISAE (Mme DIAL, 77 416 06 58, 77 427 06 13, 77 416 06 14), au Hall de la Faculté des Sciences et Techniques ou envoyé par mail à l'adresse suivante [isae@ucad.edu.sn](mailto:isae@ucad.edu.sn) au plus tard le **Mercredi 25 novembre 2020 à 12h**.

**Frais de dossier : 5 000 FCFA non remboursables.**

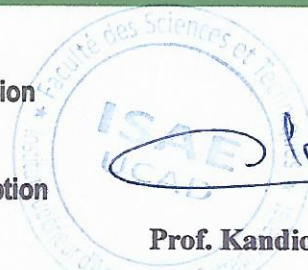
### 5. PARTICIPATION AUX FRAIS PEDAGOGIQUES

Formation Initiale :

- ☞ 200 000 F/ année dont 100 000f payables à l'inscription

Formation Continue :

- ☞ 850 000 F/ année dont 300 000 F payables à l'inscription



Prof. Kandiora NOBA

Institut Supérieur d'Agriculture et d'Entrepreneuriat, Faculté des Sciences et Techniques, Université Cheikh Anta Diop de Dakar  
BP 5005, Dakar-Fann, Sénégal. Tél. : (221) 77 416 06 58 / (221) 77 427 06 13 / (221) 77 416 06 14 / (221) 33 825 47 29. E-mail:  
[isae@ucad.edu.sn](mailto:isae@ucad.edu.sn). Site web : [www.isae.sn](http://www.isae.sn).

Le Directeur

Prof Kandiora NOBA